

Commune de SAINT-GILLES
Collège des Bourgmestre et Echevins
Place Maurice Van Meenen, 39

B – 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 25563 (corr. M. A. Lopez Vazquez)
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.211/s.529
Annexe : /

Madame,
Monsieur,

Objet : SAINT-GILLES. Avenue Jean Volders, 52.
Transformation des combles en logement et ajout de velux en toiture avant et arrière.

Suite à votre courrier du 7 novembre 2012 sous référence, réceptionné le 20 novembre, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 12 décembre 2012.

Le bien, qui date d'avant 1932, se situe dans les zones de protection de l'église Saint-Gilles et du bien sis rue Vanderschrick 10.

La demande vise la transformation des combles en logement. Les travaux portent notamment sur l'aménagement d'une lucarne et d'une terrasse arrière, et sur l'ajout de velux en toiture avant et arrière.

Les interventions projetées ne constituent pas un enjeu spécifique pour les biens protégés situés à proximité. S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques qu'appellent les travaux projetés.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies :

- A.A.T.L. – D.M.S. : M. Ph. Piéreuse et par mail Mmes M. Muret, M. Kreutz, L. Leirens, N. de Saeger et M. H. Lelièvre.
- A.A.T.L. – D.U. : Mme S. Buelinckx.